



Note de sympathie

Suite à l'assassinat crapuleux de : Josette Fils Désenclos et ses deux filles, Sherwood Sondjie Desenclos et Sarahdjie Désenclos, par des bandits armés opérant librement dans la zone de Tabarre et Croix des Bouquets dans la matinée du samedi 20 août 2022, la Chambre de commerce américaine en Haïti (AmCham Haiti) condamne énergiquement ce crime odieux et révoltant.

L'AmCham Haiti se courbe devant les dépouilles de ces victimes et présente ses sincères condoléances à la famille Desenclos et aux proches des victimes.

AmCham Haiti déplore, une fois encore, et une fois de trop, ce climat de violence inqualifiable dans lequel la population Haïtienne s'efforce encore de survivre.

La chambre exhorte les autorités en place à redoubler d'effort afin de rétablir l'état de droit sur le territoire national.

Pétion-Ville, le 23 Août 2022



Jean-Philippe BOISSON
Président AmCham Haiti